



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 26 décembre 2019
N° 911

Gérald DARMANIN félicite les douaniers de Calais qui ont réalisé une saisie de près de 4 tonnes de cigarettes

Le mardi 17 décembre, les agents des douanes de la brigade de Calais Littoral, ont contrôlé un camion en provenance de Belgique. Les documents de transport présentés par le chauffeur aux douaniers indiquaient une livraison de matériel industriel. L'inspection du contenu de la remorque a permis de découvrir un chargement de 22 palettes filmées. Lors de la visite de la remorque l'ouverture d'un des cartons a rapidement laissé apparaître des cartouches de cigarettes de la marque RICHMOND, dépourvues de vignettes fiscales.

La poursuite des investigations a permis de constater que l'ensemble du chargement était composé de cartons de cigarettes de la même marque. Après plusieurs heures de manutention, le dénombrement complet des palettes a permis de comptabiliser plus de 500 cartons remplis de cartouches de cigarettes contenant un total de 19 800 cartouches de cigarettes de la marque RICHMOND pour un poids total de 3 960 kg de cigarettes.

Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : « *Je félicite les agents des douanes de Calais qui viennent à nouveau d'intercepter une quantité importante de cigarettes de contrebande. La France ne sera ni un pays de trafic, ni un pays de transit pour le tabac de contrebande qui alimente l'économie souterraine et sape les politiques de santé publique. Je remercie les douaniers français de leur engagement au service de la protection du territoire et de nos concitoyens.* »

POUR ALLER PLUS LOIN

Vidéo : https://youtu.be/b_R4ZcZcp88

L'album photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/YrWnh2>

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN
Douane

01 53 18 45 03
06 64 55 60 23

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr